

# La lettre des élus écologistes



Ma I 2012

## Droit de réponse à l'édito de Gilbert Bros

Extraits de l'intervention d'Agnès Mollon en session plénière le 13 mars 2012

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Salut à toi Gilbert Bros,  
Salut à tous les « malfaisants d'écologues »,

Salut aussi à la « greluche bobo »,  
Qui vient d'abandonner un ministère trop vert,  
Rempli de « fanatiques, d'irresponsables et de  
doctrinaires, »

« De bobos souvent bien payés à ne rien faire »

Je m'arrête là pour ces quelques vers, quoique  
je ne résiste pas à la tentation de pousser une  
dernière petite chansonnette « *Le temps ne fait  
rien à l'affaire, quand on est...* » Stop !

Vous aurez reconnu j'imagine dans mes propos  
la poésie et la finesse du président de la  
chambre d'agriculture de Haute-Loire ! Notre  
fameux Gilbert, distingué, plein de bon sens,  
remarquable pour son respect de la place des  
femmes dans notre société (voir la "greluche  
bobo" et autre "Messieurs les élus") vient non  
seulement de recevoir les insignes d'Officier  
dans l'Ordre National du Mérite, mais aussi de  
nous délivrer une véritable pierre de Rosette  
dans son édito paru dans le journal Haute-Loire  
Paysanne !

Cet homme du terroir, farouche défenseur de la  
profession agricole, n'a malheureusement  
compris qu'une partie du métier d'agriculteur, et  
c'est bien là où le bât blesse quand on prétend  
défendre les paysans ! Faire grandir la plante  
c'est une chose ; par contre, protéger sa terre  
nourricière, c'est une idée qu'il ne parviendra  
sans doute jamais à comprendre, encore moins  
à respecter.

Pour l'actuel Vice-Président de l'Assemblée  
Permanente des Chambres d'Agriculture,  
qu'importe l'état des eaux, des sols, de l'air, de  
la biodiversité, et même de la santé des  
hommes ? Le plus important c'est l'ivresse de la  
COM-PE-TI-TI-VI-TE !! Par « *rapport au reste de  
l'Europe* » en plus, il n'est pas fou Gilbert !

Espérons pour les webmasters des sites Internet  
de la Chambre et de l'Assemblée Permanente  
des Chambres d'Agriculture, que Gilbert ne  
mette pas son nez dans les différents onglets  
dédiés :

- à l'agriculture bio
- à la gestion des déchets agricoles
- aux sites Natura 2000
- et même, tenez-vous bien, aux formations  
sur l'environnement dispensées par la  
Chambre !

Car ils ont osé déshonorer Gilbert en écrivant sur le  
site, « *L'enjeu pour les années à venir sera de  
conjuguer encore davantage agriculture et  
biodiversité. Les Chambres d'agriculture, aux côtés  
des agriculteurs et avec l'appui des Pouvoirs  
Publics, s'engagent à encourager cette culture de la  
biodiversité* ».

S'il voyait ça, Gilbert, il se réveillerait avec la gueule  
de bois, lui qui attend grand soir ou petit matin,  
pour faire, je le cite une dernière fois, « *la  
révolution de tous ceux qui subissent la tyrannie  
des DREAL, des Agences régionales de Santé, et  
des écologues, qui voient leurs entreprises fermer ou  
leurs revenus diminuer* »

Plus sérieusement, Monsieur le Président, mes  
chers collègues, je vous rappelle que nous  
finançons la chambre d'agriculture de Haute-Loire  
et que la dernière Commission Permanente de la  
Région lui a encore permis de toucher plus de  
60 000€ au titre du dispositif Install Conseil.

**Ainsi, il nous semblerait vraiment opportun,  
que la Région rappelle à l'ancien élu régional  
de l'UPA, que les chambres d'agriculture  
exercent une mission de service public,  
qu'elles sont censées être en capacité  
d'apporter conseils et accompagnements à  
TOUS les agriculteurs, je dis bien tous, et que  
la chambre de Haute Loire n'a donc pas  
besoin d'un président jouant les chefs d'un  
village peuplé d'irréductibles encroûtés  
opposés à l'environnement ! Notre groupe  
regrette que Gilbert Bros par ses  
déclarations, fasse du tort à une profession  
qui commence à évoluer vers la prise en  
compte de l'environnement, et à  
l'appréhender comme un argument  
économique.**

Par ailleurs, à moins qu'il ne s'agisse là aussi d'un  
coup fumeux d'un stagiaire mécontent, d'un chargé  
de mission agriculture bio de la Chambre, ou d'un  
webmaster en contrat précaire, il serait aussi  
certainement nécessaire de rappeler à Gilbert  
quelques-unes des valeurs affichées par sa  
Chambre : le respect, la responsabilité, l'objectivité,  
l'indépendance, et la performance durable par  
exemple, bien que cette dernière expression  
"performance durable" sonne un peu trop souvent  
comme un oxymore à notre goût d'écologues jusqu'au-  
boutiste !

Enfin, et j'en aurai fini avec ce droit de réponse à  
G. Bros, notre groupe songe aussi à l'associer à un  
autre brillant personnage, un sous-préfet du  
Limousin en l'occurrence ! En réponse à un  
agriculteur soucieux des effets des épandages des  
pesticides sur la santé, le sous-préfet a conseillé au

père de famille d'enfermer ses enfants pendant  
48h ! C'est aussi ce qu'on conseille aux enfants  
de Fukushima. Charme, tact et volupté !

Le « séminaire de réflexion Elevage et  
Changements Climatiques », organisé par  
l'INRA le 7 février dernier, a permis de rappeler  
à tous ces gens que l'agriculture de demain,  
c'est l'agriculture autonome, celle qui saura  
s'adapter aux enjeux climatiques, énergétiques  
et environnementaux. Celle qui a d'ores et déjà  
compris qu'il fallait en finir avec l'aliénation des  
pesticides de plus en plus coûteux, et qu'il n'y a  
rien de bon dans la manipulation du vivant.

Cette agriculture autonome, c'est celle qui  
présente déjà une meilleure viabilité  
économique, qui dégage des salaires plus sûrs  
aux producteurs, et qui délivre des qualités  
nutritionnelles et une saveur supérieure aux  
consommateurs. Comme quoi, les écologues ne  
sont pas des réacs', mais plutôt des  
prospectivistes !

La Haute-Loire Paysanne du 24 février 2012

édito

### Les malfaisants...

**C** sont ceux qui détruisent l'économie et les emplois,  
qui ruinent la France. Je veux parler des écologues.  
Directive nitrates, réglementation phosphore, épandages  
des effluents d'élevage, Natura 2000, sites classés,  
Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, espaces  
naturels sensibles, restriction de l'irrigation, réduction  
des produits phytosanitaires, zones humides, zones natu-  
relles, directive habitat, zones d'intérêt faunistique et  
floristique, interdiction de couper les arbres en forêt,  
Trame Verte et Bleue : Schéma Régional de Cohérence  
Ecologique, Schéma Régional Climat-Air-Energie, Plan  
Régional d'Agriculture Durable...  
Tout cela tue économiquement l'agriculture qui perd sa  
compétitivité par rapport au reste de l'Europe.  
Il en est de même d'ailleurs dans tous les secteurs de  
l'économie et la France va droit dans le mur. Je plains  
mes enfants et mes petits enfants. Et tout cela parce  
qu'une poignée de fanatiques, de doctrinaires et d'irres-  
ponsables, pousse à faire des lois dans ce sens. Ce sont  
des bobos souvent bien payés à ne rien faire qui nous  
empoisonnent gravement.

Les politiques sont-ils capables de faire face ? Non assu-  
rément. Entre Hollande qui nous amènera à nous éclairer  
à la bougie et Sarkozy qui nomme cette greluche bobo,  
écolo du Grenelle de l'Environnement comme porte-  
parole de sa campagne électorale, on est foutu.

Il ne reste plus qu'à espérer une révolution de tous ceux  
qui subissent la tyrannie des DREAL, des Agences  
Régionales de Santé et des écologues, qui voient leurs entre-  
prises fermer ou leur revenus diminuer. Le bon sens s'est  
envolé partout sous la pression de ces malfaisants d'écologues  
qui sont même là où on ne les attend pas.

Par exemple, ils ponctionnent le FEADER et nos impôts  
pour investir 75.000 € à construire dans les carrières de  
Solignac, tenez-vous bien, des abris pour les chauves-  
souris. Les clochers de nos églises en abritent déjà des  
milliers.

Alors, Messieurs les élus, tant pis pour le triple A pourvu  
qu'on abrite des chauves-souris ???  
Souvenez-vous que les électeurs ont encore du bon sens,  
eux.

GILBERT BROS  
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

# Les projets culturels et patrimoniaux à la Région, ça avance ?

On a posé la question à Nicole Rouaire, vice-présidente en charge de ces dossiers

## ✚ **Nicole, comment se sont déroulés ces 4 premiers mois de l'année en tant que Vice-Présidente de la Région Auvergne ?**

Chargés ! Avec les services de la Région, nous avons rencontré un à un en début d'année l'ensemble des conseils culturels de territoire de chaque Pays d'Auvergne pour discuter de leurs projets, et persévérer dans notre volonté commune de mettre en œuvre une action culturelle plus pérenne, plus tournée vers les habitants, tenant compte de la diversité des territoires, des populations, de leurs attentes, et bien sûr des esthétiques culturelles. Malgré les fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités, par la concertation et le dialogue, nous avons réussi à nous entendre et à nous engager sur une politique culturelle ambitieuse, au service de la Diversité avec un grand D !

## ✚ **Nicole, quels sont justement les principaux projets culturels concrétisés à la Région ces 4 derniers mois ? Sur quelle philosophie reposent-ils ?**

La culture est l'un des leviers du développement durable, elle participe au rayonnement et à l'attractivité d'un territoire. En ces temps de crise systémique, nous avons plus que jamais besoin de « culture » pour trouver des réponses, des propositions de lecture du monde, et préserver notre liberté de pensée. Cette manière d'aborder la culture se traduit concrètement dans les projets que la Région subventionne dorénavant. Je ne peux pas citer tous ceux que nous avons menés depuis 4 mois, mais en voici quelques-uns, très différents les uns des autres, qui illustrent bien à mon avis la philosophie que nous avons à la Région.

### ✓ **Convention triennale avec l'AMTA**



Fin février la Région, l'Etat et l'Agence de Musique des Territoires d'Auvergne ont signé ensemble une convention triennale, avec comme **principale ambition de sauvegarder et de rendre accessible le patrimoine culturel immatériel de l'Auvergne, plus particulièrement dans le domaine des musiques et des danses traditionnelles.**

Concrètement cette convention est une entente mutuelle sur les missions que mènera l'AMTA les trois prochaines années au regard des financements conséquents que nous lui apportons (120 000€ en 2011). Les principales actions de l'AMTA pour les années à venir concerneront donc les activités de collecte, les liens avec les organismes de recherche et les universités, la numérisation, l'accessibilité des fonds documentaires facilitée grâce à Internet, la transmission de ce patrimoine immatériel au plus grand nombre, la sensibilisation, l'enseignement, la formation professionnelle et professionnalisante, l'animation du pôle ressources et l'objectif de créer un conseil culturel immatériel de l'Auvergne. Sans oublier, bien entendu, la création, la production et la diffusion du spectacle vivant en Auvergne

### ✓ **Le FRAC : signature d'une convention et vernissage de l'exposition de David Lynch**

Le FRAC a été créé en 1985, et depuis, le Conseil Régional l'a toujours soutenu, car il exerce des missions de service public, d'une part en constituant un patrimoine public par l'acquisition d'œuvres, ce qui permet de soutenir la création contemporaine, et d'autre part en diffusant ces œuvres auprès d'un public très divers, tout en l'accompagnant, ce qui contribue à sa formation.

Pour les années 2012 et 2013, la convention que nous avons signée ensemble, prévoit un soutien financier de la Région de 295 000€, et des contributions volontaires autour de 180.000€. C'est encore plus que ces dernières années, et cela vient récompenser la compétence et le sérieux de toute l'équipe du FRAC.

C'est d'ailleurs grâce à la volonté de cette équipe que le FRAC accueille en ce moment et pour plusieurs mois **l'exposition de David Lynch**, lui qui a eu le professionnalisme et la gentillesse de venir nous rendre visite à Clermont-Ferrand dernièrement.



### ✓ **Inaugurations : la Coloc à Cournon, le théâtre du Bastingue à Cosne d'Allier, la salle socioculturelle de Rocles**

Ces 4 derniers mois, j'ai également inauguré plusieurs équipements culturels, dont la Coloc à Cournon, le théâtre du Bastingue à Cosne d'Allier, et la salle socioculturelle de Rocles. 3 lieux et 3 projets différents, mais qui rejoignent tous la politique culturelle portée par la Région.



**Le premier, la Coloc à Cournon, s'inscrit dans un projet de requalification urbaine. C'est un projet global favorisant la mixité sociale et urbaine.** La Coloc sera un lieu ouvert aux associations, aux structures éducatives et sociales et aux compagnies professionnelles du spectacle vivant. Un lieu ouvert également, car il permettra de partager des connaissances, d'encourager la création artistique et la diffusion de spectacles. La Région a financé 20% du projet, soit 680 000€ environ.

La Coloc sera une scène régionale conventionnée. Elles sont au nombre de 7 et répondent aux besoins des compagnies en termes de résidences de création et de diffusion.

**Le second, le théâtre du Bastingue à Cosne d'Allier, est non seulement un lieu de création et de diffusion de spectacles, mais aussi un lieu d'accueil en résidences de compagnies de spectacle vivant.** Ce projet vise aussi la mise en réseau des acteurs, et la mutualisation des structures et des équipements.

La Région a apporté presque la moitié des financements pour ce projet culturel (60 000€ environ). **Avec ce projet, il faut d'ailleurs bien avoir en tête que l'on fait de l'aménagement du territoire !**

Cet exemple montre bien que tous les territoires ne sont plus traités de façon homogène, surtout pas, mais qu'au contraire, **il s'agit de faire plus là où il y a le moins, de donner plus à ceux qui ont le moins.** En quelques années, la Région est ainsi passée d'une logique de guichet, de saupoudrage, à une véritable logique de projet, qui prend à la fois en compte la réalité des besoins des citoyens et la diversité des territoires.





**Enfin, le troisième et dernier équipement culturel se situe à Rocles dans l'Allier, un village de moins de 400 habitants.**

Avec 100 000€ de subvention environ, la Région a souhaité soutenir un projet susceptible d'améliorer le rayonnement culturel du pays et d'offrir un accueil de qualité au public grâce à un équipement modulable et fonctionnel, permettant ainsi d'accueillir des concerts, des expositions, des congrès... Notons que le projet de saison culturelle est porté par l'association jazz dans le bocage

### ✓ **De la culture dans le FIAD : le Studio d'enregistrement SARL Studio 160 à Chamalières**

Les résidences d'entrepreneur et les aides économiques de la Région, notamment le FIAD, sont ouvertes aux entreprises culturelles. A ce titre, la SARL Studio 160 a tout d'abord bénéficié de l'accompagnement du Transfo, des résidences d'entrepreneur de l'ARDTA, et enfin d'un soutien financier de la Région de 110 000€ environ en début d'année, pour la création d'un studio d'enregistrement à Chamalières. L'entreprise sera un partenaire privilégié pour la mise en œuvre pédagogique et technique du futur master Ingénierie du son qui ouvrira ses portes à la rentrée 2012.

### ✓ **Conserver, valoriser, transmettre le Patrimoine : l'exemple de l'Eglise de Saint André de Taxat**



La région a apporté plus de 19 000€ à la restauration de l'Eglise de Saint André de Taxat. Grâce à la mobilisation et à la ténacité des amis du vieux Taxat, qui ont réussi à convaincre tous les partenaires potentiels, cette Eglise abandonnée pendant des siècles, et dont la toiture de la nef s'était effondrée, est désormais classée « monument historique ».

Les fresques de cette église sont désormais protégées et la restauration de cette Eglise peinte a permis in fine de soutenir l'artisanat d'art.



#### ***Café Prospective***

**Chaque 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, le Café de la prospective : l'Auvergne au futur. Mesurer le bonheur intérieur brut de l'Auvergne, 18 h – 20 h**

Le café de la prospective est né de la volonté d'acteurs de la région d'imaginer un espace d'échanges et de débats autour des enjeux d'avenir de notre territoire et de notre pays.

D'ores et déjà organisés dans certaines villes de France, les cafés de la prospective sont ouverts à tous et à toutes. C'est l'occasion d'échanger sur l'économie, l'environnement, la culture, la santé, pour élaborer des scénarii possibles.

**A l'initiative de Lionel Roucan** ils sont animés par Christophe Jaurand et Erwan Lecoer à Clermont-Fd.

**Lieu :** Café-lecture les Augustes, 5, rue sous les Augustins, 63000 Clermont-Ferrand

#### ***Appel « Anem oc ! Per la lenga occitana ! » 2012***

Gustave Alirol s'est rendu à Toulouse à la manifestation du 31 Mars pour défendre les langues régionales au côté d'Eva Joly et des élus EELV des Régions Midi-Pyrénées et d'Aquitaine.

**Comme le groupe EELV, signez l'appel :**  
**<http://anemoc.org/crida2012%20en%20linha>**

#### ***Faire progresser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes***

La Commission Permanente du 23 avril 2012 a permis de valider le financement régional d'un projet mené par la SARL SCIC Femmes Egalité Emploi (FETE). **Sous l'impulsion de Fatima Bezli, la Région a décidé de financer l'entreprise coopérative à hauteur de 8.000€ pour un projet interrégional** d'ores et déjà soutenu par le Fonds social Européen.

Le projet d'étude s'intitule « l'égalité professionnelle mode d'emploi, améliorer les pratiques des sections syndicales dans les entreprises ». Il s'agit d'une recherche-action qui a pour objectif de **permettre aux syndicats et entreprises concernées de maîtriser les outils légaux de l'égalité professionnelle disponibles dans les entreprises de plus de 50 salariés**. Les directions des entreprises concernées sont informées de la démarche, et ce, afin de construire l'égalité professionnelle dans la durée, de maîtriser l'analyse des inégalités, d'être force de proposition et de signer des accords dotés d'un réel contenu.

L'expérimentation, d'une durée de 24 mois, est réalisée dans 4 régions (la Bourgogne, la Franche Comté, Champagne Ardennes et l'Auvergne), auprès des sections syndicales et de 10 entreprises partenaires. Le suivi et l'évaluation de l'étude associeront régulièrement les partenaires financiers, la région Auvergne étant représentée par Fatima.

**Un projet pragmatique, ambitieux, plein de bon sens, associant les collectivités et l'Etat, ce qui n'a pourtant pas suffi à convaincre l'UPA qui s'est opposée à ce projet !**

**Contactez les élus :** Agnès Mollon – Fatima Bezli – Nicole Rouaire  
Gustave Alirol – Christian Bouchardy – Pierre Pommarel – Lionel Roucan

- ✓ par courrier à leur nom adressé au Groupe Europe Ecologie, Centre Georges Couthon rue Urbain II – 63000 Clermont-Ferrand
- ✓ par mail à leur attention : [groupeEE@cr-auvergne.fr](mailto:groupeEE@cr-auvergne.fr) ✓ par téléphone 04.73.31.84.94 / ou fax 04.73.31.84.86

**et suivre l'actualité du Groupe :** <http://blog.vertsconseilregionalauvergne.fr/>



# Les élus écologistes s'opposent aux retenues collinaires

Communiqué de Presse des Elus membres du Comité de Bassin Loire Bretagne du 3 avril 2012

**Les élus écologistes membres du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne souhaitent réagir aux récentes déclarations de Xavier Beulin, Président de la FNSEA demandant la création de retenues d'eau qu'il présente comme une réponse pérenne à la sécheresse en se plaignant de « tracasseries administratives » et de « l'écologie punitive ».**

Notre système agricole est confronté à un double défi : il faut d'une part produire de l'alimentation pour nourrir la population, et d'autre part il faut le faire dans un contexte où les facteurs de production (eau, sol, énergie fossile...) sont et seront de plus en plus rares.

Depuis les années 60 l'agriculture a augmenté sa productivité, mais le modèle qui a été utilisé repose sur une forte consommation d'eau, de produits phytosanitaires (néfastes pour la santé et le bon état des écosystèmes) et d'engrais de synthèse produits à partir d'énergie fossile. La Politique Agricole Commune a largement contribué à l'adoption de ce modèle de production.

Aujourd'hui, ce modèle n'est clairement plus adapté: les ressources fossiles s'épuisent, les ressources en eau qui sont déjà largement surexploitées risquent de diminuer du fait du changement climatique. Les consommateurs qui achètent les produits et les citoyens qui paient pour la PAC veulent une agriculture qui préserve leur santé et leur environnement et non l'inverse. C'est malheureusement très loin d'être le cas. **Ainsi, Le Commissariat Général au Développement Durable évalue le coût complet du traitement annuel des excédents en nitrates et pesticides d'agriculture et d'élevage dissous dans l'eau entre 54 et 91 milliards d'euros par an !** Soit cinq fois plus que le solde positif de notre balance agro-alimentaire !

Le rôle d'un responsable politique est de préparer l'avenir. Ce n'est pas en s'arc-boutant coûte que coûte aux solutions du passé que nous préparerons l'agriculture de demain. La rareté des facteurs de production doit au contraire nous pousser à inventer des modèles de production économes en eau, en engrais de synthèse et utilisant le moins possible de produits phytosanitaires.

## Motion pour une gestion publique et durable de l'eau

**Motion présentée par les élus écologistes et votée par le Conseil régional d'Auvergne le 13 mars (abstention des élus de droite)**

L'eau est le bien commun du vivant, elle est essentielle à la vie. C'est une ressource naturelle précieuse, et comme l'air ou la terre, elle appartient à tous et à personne en même temps. Il est donc impératif d'en assurer une gestion et une distribution durables, transparentes, justes et équitables, en prenant en compte toutes les problématiques liées à l'eau, qu'elles soient économiques, sociales, ou environnementales.

Le 28 septembre 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies a voté une résolution relative au « *droit fondamental à l'eau et à l'assainissement* », dans laquelle l'accès à « *l'eau potable, salubre, propre, accessible, et abordable et l'assainissement pour tous* » est décrit comme « *un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme* ».

Depuis plusieurs années, la Région Auvergne s'attache à développer une politique d'intervention forte et ambitieuse dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, via les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les engagements contractuels avec ses partenaires

**Depuis des années, le gouvernement et les lobbys de l'agro-industrie tentent de faire construire des retenues artificielles pour fournir encore plus d'eau à l'irrigation.** Récemment les ministres Borloo et Kosciusko-Morizet ont fait pression sur les Agences de l'eau pour qu'elles portent leur taux de subvention à ces retenues à 70%. Malgré cela très peu de projets ont vu le jour. Ces projets presque entièrement subventionnés sont destructeurs de l'environnement et de la ressource en eau.

**Pour faire baisser le prix du carburant on tape dans les stocks, pour régler les problèmes de sécheresse on crée des retenues... et la fuite en avant continue, sans que l'on ose s'attaquer à la racine des problèmes, jusqu'à ce que notre société aille dans le mur.**

Il ne s'agit pas de punir une profession, selon des dogmes, mais plutôt de regarder le monde tel qu'il est et de préparer l'avenir, en utilisant les dernières découvertes scientifiques et technologiques. Il est malheureusement plus facile d'user de démagogie en tentant de réduire les positions écologistes à la défense de « grenouille à ventre jaune ou je ne sais quelle libellule » comme le fait le Président de la FNSEA dans sa déclaration. Fort heureusement, nous savons que la profession agricole est beaucoup plus sensible à la défense de la biodiversité que ne le sont ses porte-paroles.

Au contraire, nous sommes persuadés, comme Eva Joly, que c'est en dépassant les postures caricaturales que les élus, les citoyens et les agriculteurs pourront inventer les systèmes agricoles qui permettront de nourrir durablement les populations.

- ✚ Christian Bouchardy, Vice-Président Région Auvergne,
- ✚ Gilles Deguet, Vice-Président Région Centre,
- ✚ Jean-Bernard Damiens, Vice-Président Région Limousin,
- ✚ Serge Morin, Vice-Président Région Poitou-Charente,
- ✚ Christophe Dougé, Conseiller Régional Pays de la Loire,
- ✚ André Lefebvre, Conseiller Régional Bourgogne,
- ✚ Frédéric Tricot, Conseiller Municipal de Vendôme.



visant la bonne gestion des rivières et des lacs auvergnats, ou encore son opposition au développement de nouveaux projets de centrales hydroélectriques dans la région, une position réaffirmée dans le cadre du Schéma régional Climat Air Energie.

En plus de son engagement environnemental pour la protection de l'eau, et dans la perspective du Forum mondial de l'eau et du Forum alternatif mondial de l'eau, la Région souhaite aujourd'hui affirmer que l'eau est un bien public et non une marchandise, et doit par conséquent rester sous contrôle public et servir l'intérêt général.

**Ainsi, le Conseil régional d'Auvergne s'engage à :**

- **Soutenir un modèle de gestion publique de l'eau, soucieux de servir l'intérêt général et les trois dimensions du développement durable**
- **Ne pas signer le Pacte d'Istanbul, dans la mesure où la gestion publique de l'eau n'est pas clairement affichée comme le système à privilégier.**